

Club YDRAL France

Assemblée générale ordinaire du 31 août 2008

Le 31 août 2008 s'est tenue, au château du Breuil (71), l'assemblée générale du club Ydral France.

Présents : Pierre et Anne-Marie Astier, François Boulay, Jean-Paul Corbier, Georges Fontaimpe, Alain Kerbirou, Erick Vieville.

Pouvoirs : Daniel Arambol, Denis Dupuis, Marc Ganglion, Jean-Luc Jallier, Bernard Janand, Daniel Jonet, Michel Pourtier, Pierre Thierry, Thierry Prunier, Jean-Patrick Serrurier, Olivier Tronche.

Le président, Claude Rivet, souffrant, était absent.

Ordre du jour :

- Cotisation
- Achat de pièces neuves
- Activités des membres (restaurations, sorties...)
- AG 2009
- Bilan financier
- Election du bureau

Cotisation

Pierre Astier signale que les cotisations lui parviennent un peu n'importe quand, et que leur montant est très variable. Il est décidé que :

La cotisation est de 20 Euros pour tout le monde et payable en janvier.

Aujourd'hui, les membres du bureau payent la cotisation aussi. Mais Certains membres ont mal pris cette mesure décidée l'an dernier. Il est donc décidé que :

Les membres du bureau sont dispensés de cotisation.

Les membres d'honneur sont aussi dispensés de cotisation. Christian Godin et Jean-Claude Serre restent membres d'honneur.

Diffusion du bulletin trimestriel : ajouter à la liste des membres à jour de cotisation et aux membres d'honneur : Philippe Bidault (LVM) et Martin (Motos d'hier).

Achat de pièces neuves

Il n'y a plus de ressorts de kick, d'embrayage, de sélecteur. Claude Rivet peut fabriquer les ressorts de sélecteur.

Ressorts de kick : deux (ou trois) modèles : AJ55, et AL45/49.

Ressorts d'embrayage : Alain Kerbirou va contacter Desoubay et informer Pierre Astier.

Joint de carter : manquent. Ils sont disponibles chez Laurent Hénoux, et peuvent être découpés assez facilement dans du papier à joints. Pierre Astier va demander des infos à Claude Galophe.

Joint d'échappement : ceux pour bitube manquent. Des joints Yamaha conviennent. Pierre Astier va questionner Chantal Bréant, qui devrait en avoir.

Activités

Pierre Astier fait un bilan annuel des activités du club pour la mairie de Pernes, qui verse une subvention. C'est pourquoi il demande encore une fois que les membres lui communiquent leurs activités aussi souvent que possible.

Le 23 septembre prochain : salon au Bourget, avec l'UTAC.

Salon d'Avignon. Lors du dernier salon, Pierre et Anne-Marie Astier avaient prévu de ne pas aller y exposer les motos Ydral parce que les organisateurs voulaient lui faire payer l'entrée. Grâce à Bernard Soler-Thèbes et aux clubs d'Avignon, il a finalement pu y aller gratuitement et a eu un article dans LVM. Pour l'avenir, c'est-à-dire en février prochain, du jeudi au dimanche, il faudrait obtenir de Gilbert Guignabodet le prêt de la Libéria n°49 qui a gagné le Bol d'Or en 1957. Affaire à suivre. Pierre Astier demande à nouveau de l'aide pour ce salon, parce qu'il est pratiquement le seul à tenir le stand avec Anne-Marie. Il souhaite aussi avoir une voiturette à présenter.

Restaurations

Il est demandé aux membres de nous faire part de leurs activités, acquisitions et restaurations. Elles seront présentées dans le bulletin et sur le site du club.

AG 2009

Discussion pour le choix de la date. Eviter le week-end de la rentrée scolaire. Erick Vieville propose à nouveau de recevoir l'AG chez lui, à Uzerches, en Corrèze, entre Vierzon et Toulouse. Il a de la place, il y a possibilité de coucher sur place et il existe des hôtels convenables, pas chers. Reste le choix de la date. Plusieurs dates sont évoquées. Après analyse, il est finalement décidé :

Uzerches, le week-end du 26 avril 2009

Les vacances scolaires vont du 4 avril au 3 mai, toutes zones confondues.

Bilan financier

Voici le bilan, communiqué par le trésorier, Pierre Astier.

cotis	PIECES	SUBV	POSTE	fax/Tél	PIECES
20	36,1			26,7	
185	67,5			19,53	
160	22				
125	44				
40	169,6		46,23		32
15					
40					
50			TIMBRES	46,23	
50			FAX/TEL	32	
120			PIECES	12,51	
60			BUREAU	2,95	
30			MANIF	163,3	
30			FFVE	75	
70			ASSUR	151,45	
			BULLETIN	176,14	
	995	cotisation			659,58
	169,6	pieces			
	240	subvention			
	1404,6	RECETTES			
	659,58	DEPENSES			
	745,02	SOLDE			

Le poste *Téléphone* va disparaître grâce à la magie d'Internet. Il faut ajouter les frais d'hébergement du site Internet (facture payée par Jean-Paul Corbier. Il doit seulement la retrouver...).

Election du bureau

Personne ne se présente à aucun poste, et les membres du bureau sont d'accord pour rester en place. A l'unanimité, il est voté que rien ne change.

- Président : Claude Rivet
- Trésorier, chargé du matériel : Pierre Astier
- Secrétaire : Jean-Paul Corbier et Jacqueline Jacquesson
- Conseillers techniques : nord : Claude Rivet (ci-dessus) ; sud : Michel Boudinhon

La séance est levée vers 11h30.

Jean-Paul Corbier